



**HAL**  
open science

# Nature et enjeux de l'intégration économique: une analyse empirique

Marilyne Huchet-Bourdon

► **To cite this version:**

Marilyne Huchet-Bourdon. Nature et enjeux de l'intégration économique: une analyse empirique. Sciences de l'Homme et Société. Université de Rennes 1, 2010. tel-02819810

**HAL Id: tel-02819810**

**<https://hal.inrae.fr/tel-02819810v1>**

Submitted on 6 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nature et enjeux de l'intégration économique : une analyse empirique

*Thématique : macroéconomie, commerce, agriculture et développement*

**Marilyne HUCHET-BOURDON**

AGROCAMPUS OUEST, Rennes

UMR SMART et UMR CNRS CREM

**Habilitation à Diriger des Recherches**

*Spécialité Sciences Economiques*

*Novembre 2010*

Jury :

Jean-Christophe BUREAU  
Isabelle CADORET  
Jean-Jacques DURAND  
Marcelo OLARREAGA  
Akiko SUWA-EISENMANN  
Patrick VILLIEU

Professeur, AgroParisTech  
Professeur, Université de Rennes 1  
Professeur, Université de Rennes 1  
Professeur, Université de Genève  
Directrice de Recherches, INRA, Paris  
Professeur, Université d'Orléans

Rapporteur  
Examinatrice  
Directeur  
Rapporteur  
Examinatrice  
Rapporteur

# Sommaire

<i>Introduction</i>	4
<i>1. Asymétries en Union Economique et Monétaire : l'élargissement de la zone euro en question</i>	8
<i>1.1. Intégration monétaire européenne : quelle convergence macroéconomique ?</i>	8
<i>1.2. Asymétries et élargissement de l'UEM</i>	10
<i>2. Déterminants des échanges</i>	13
<i>2.1. Barrières informelles, commerce agricole et zone euro</i>	13
<i>2.2. Modélisation des échanges</i>	15
<i>2.3. Aide au commerce et échanges</i>	19
<i>3. Travaux en cours et perspectives</i>	20
<i>3.1. Distance et asymétries en Union Monétaire</i>	21
<i>3.2. Taux de change et commerce : une analyse sectorielle</i>	22
<i>3.3. Echanges et pays en développement</i>	25
<i>Références bibliographiques</i>	27
<i>PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES</i>	30
<i>CURRICULUM VITAE</i>	32

## **Remerciements**

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance à Jean-Jacques Durand qui m'a initié à la recherche et qui a accepté d'être mon Directeur de Recherche pour ma candidature à l'HDR.

Je remercie également mon établissement AGROCAMPUS OUEST et plus particulièrement mes collègues du DERG, ainsi que les membres de l'UMR SMART, qui me permettent de travailler dans de très bonnes conditions, tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche. Que chaque personne ayant contribué à un soutien scientifique, technique, administratif ou encore moral en soit ici remerciée. Je n'oublie pas les membres du CREM avec qui je noue toujours des liens à la fois amicaux et professionnels. Enfin, je remercie la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE de m'avoir accueillie au sein de la Division politiques et commerce en agriculture.

Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à mes co-auteurs qui ont des origines institutionnelles et géographiques différentes ainsi qu'aux membres de mon jury qui me font l'honneur d'évaluer mes travaux de recherche.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour mon époux, Loïc, et nos filles, Julie et Marie-Alix.

## Introduction

Depuis l'obtention de mon doctorat et mon recrutement à Agrocampus Ouest, mes activités de recherche s'orientent ainsi particulièrement autour de deux axes : la macroéconomie monétaire dans le prolongement de mon doctorat, et les échanges commerciaux dans le cadre de mon intégration à Agrocampus. Ces deux champs thématiques se sont progressivement bien articulés : après des investissements importants d'une part sur l'intégration monétaire européenne et d'autre part sur l'intégration commerciale, mes travaux de recherche montrent d'ores et déjà l'intérêt des connaissances macroéconomiques pour investiguer les relations entre « commerce et développement ». Le cadre de mon activité de recherche est à la fois l'UMR Agrocampus Ouest-Inra SMART, *Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires*, et le laboratoire CREM, *Centre de Recherches en Economie et Management*, UMR CNRS, à Rennes. L'UMR SMART inscrit son projet scientifique autour de cinq Domaines d'Activité Scientifique (DAS)<sup>1</sup>. Je participe ainsi au DAS Politiques et échanges internationaux, au Nord et au Sud de l'UMR SMART et aux activités de l'équipe Macroéconomie et Finance de l'UMR CNRS CREM.

Mes travaux de recherche visent essentiellement à éclairer les débats quant aux questions liées à l'intégration économique (d'ordre monétaire et/ou commercial).

Ces dernières années ont été marquées par une restructuration importante, notamment sur le plan économique. L'Union Européenne (UE) qui existe en tant que telle depuis 1995 s'est progressivement élargie : elle compte aujourd'hui 500 millions d'habitants répartis dans 27 pays<sup>2</sup>. Au sein-même de cette zone a été créée l'Union Economique et Monétaire (UEM) en 1999. De onze pays à son origine, elle en compte désormais 16 et on y dénombre 328 millions d'habitants soit 65% de la population européenne.

L'instauration de l'euro a constitué une étape majeure sur la voie de l'intégration économique européenne. Plusieurs années d'efforts d'ajustement ont été déployées par les États membres pour parvenir au degré élevé de convergence exigé pour la participation à l'UEM. La convergence nominale s'est ainsi renforcée dans les années 90 pour les pays fondateurs de la zone euro et dans les années 2000 pour les Nouveaux États Membres (NEM). Les faits récents montrent toutefois la difficulté pour certains pays à respecter les critères de Maastricht, notamment ceux relatifs aux finances publiques (le cas de la Grèce par exemple est au cœur de l'actualité). En outre, la question demeure de savoir si la convergence réelle est suffisante (sur le plan fiscal, budgétaire, au niveau des marchés du travail, des structures

---

<sup>1</sup> Evolution des marchés agricoles ; Politiques et échanges internationaux, au Nord et au Sud; Filières et localisation des activités agricoles et agro-alimentaires ; Entreprise agricole et facteurs de production ; Politiques environnementales et ressources naturelles.

<sup>2</sup> Les Etats-Unis comptent 305 millions d'habitants et le Japon 128 millions.

bancaires et financières) entre les pays de l'Union monétaire afin que les différentes économies européennes membres réagissent de la même façon à un choc commun<sup>3</sup>.

Mon doctorat [20]<sup>4</sup>, obtenu à l'université de Rennes 1, avait déjà pour objectif de mesurer les asymétries potentielles en UEM et a donné lieu à deux publications. Les effets réels de la politique monétaire dans huit principaux pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas) ont ainsi été mesurés. Les sources possibles des effets asymétriques des chocs monétaires sur l'activité réelle des pays européens ont d'abord été recensées (comparaison des politiques monétaires nationales avant la création de la zone euro, analyse des hétérogénéités structurelles tant au niveau des structures bancaires que sur les marchés du travail). Ensuite, le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des réactions des pays aux chocs monétaires a été testé à partir d'une analyse empirique sur la période 1980-1998 afin de mesurer le degré de convergence réelle entre les pays. Deux régimes monétaires distincts ont été analysés : le Système Monétaire Européen (SME - une fonction de réaction pour chaque banque centrale nationale) puis une Union monétaire (une seule fonction de réaction, celle de la Banque Centrale Européenne (BCE)). Le papier [1] met en avant un processus de convergence progressif depuis le début des années quatre-vingt vers un objectif plus direct d'inflation de la part des banques centrales européennes. Les travaux [2] ont confirmé l'asymétrie des effets des chocs non anticipés positifs et négatifs dans chaque pays sous le SME et en Union<sup>5</sup>. De plus, les différences de réaction entre les pays à de tels chocs persistent en Union. L'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et la France seraient plus affectés par des hausses non anticipées de taux d'intérêt (politique monétaire restrictive) en Union monétaire alors que la Belgique et l'Italie seraient plus sensibles à des chocs expansionnistes. Enfin, cette thèse montre que le taux d'inflation a un rôle déterminant dans les asymétries. En particulier, l'influence des chocs monétaires négatifs semble croître avec l'inflation. Or les taux d'inflation des pays européens ont convergé et ont atteint de bas niveaux depuis les années 1990. Le maintien d'un bas taux d'inflation pourrait alors contribuer à réduire les asymétries des effets réels de la politique monétaire en UEM. D'autres travaux relatifs aux asymétries ont été réalisés depuis (partie 1 de ce rapport) et de nouvelles pistes de recherche sont en cours d'exploration.

La construction d'une Europe économique et monétaire européenne s'inscrit dans un contexte de mondialisation. De nombreuses réformes visent en effet à promouvoir les échanges entre les pays. En outre, le système financier ainsi que le système commercial connaissent de profondes mutations.

Le cycle d'Uruguay, plus connu sous l'appellation d'Uruguay Round, est le dernier et le plus important des cycles de négociations commerciales internationales ayant eu lieu dans le cadre de l'Accord

---

<sup>3</sup> La crise économique et financière mondiale récente qui a frappé les économies illustre tout à fait les difficultés d'économies interdépendantes et d'une mondialisation croissante.

<sup>4</sup> Les nombres entre crochets renvoient à mes publications dont la liste est fournie en fin de document, p. 30-31.

<sup>5</sup> Le taux d'intérêt étant la variable expliquée dans la fonction de réaction de la banque centrale, un choc positif (négatif) est interprété comme une politique monétaire restrictive (expansionniste).

général sur les droits de douane et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade, GATT). Le cycle d'Uruguay a abouti aux accords de Marrakech (avril 1994) et a finalement donné naissance à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995. A l'issue de la Conférence interministérielle de Doha (2001), les membres de l'OMC ont adopté un « Programme pour le Développement » dont l'objectif est de mieux prendre en compte les besoins et les intérêts des Pays en Développement (PED) et de rééquilibrer le système commercial multilatéral en faveur du développement. Depuis, la dimension du développement est devenue un élément central du cycle de négociations de Doha et des débats qui s'y déroulent. Du fait de l'importance de l'agriculture dans l'économie des PED, cette dimension est très présente dans les négociations agricoles qui restent un point d'achoppement du cycle en cours. En particulier, le volet « accès au marché » est un exemple des tensions entre un objectif de plus grande ouverture des marchés d'une part, et la prise en compte des intérêts des PED d'autre part. De ce point de vue, la crise alimentaire de 2006-2008, qui a en particulier affecté beaucoup de PED, montre combien la question des effets de la politique agricole sur ces pays est loin d'être réglée.

Face à cette évolution continue des politiques publiques touchant l'économie et notamment les marchés agricoles et agro-alimentaires, des efforts sont déployés afin d'approfondir l'analyse des échanges. Il importe de préciser leurs déterminants et d'évaluer les effets des politiques menées. L'enjeu majeur est ainsi d'analyser les échanges agricoles et agro-alimentaires du point de vue des pays du Nord, des pays du Sud mais aussi des relations Nord-Sud et ainsi d'investir la thématique commerce et développement. Un certain nombre d'indicateurs macroéconomiques sont également mobilisés dans cette perspective.

Cinq habitants sur six vivent actuellement dans les pays en développement dont les pays les moins avancés (PMA).<sup>6</sup> Par ailleurs, environ 40% de la population mondiale dépend fortement du secteur agricole. Pour les PMA, cette part est proche de 70%. Par conséquent, la majorité de la population mondiale vit dans les PED et PMA et celle-ci dépend fortement du secteur agricole. Ce constat explique qu'une attention particulière soit portée aux pays les plus pauvres et qu'un regain d'intérêt pour l'agriculture ait vu le jour récemment (Banque Mondiale, 2008). Davantage de libéralisation commerciale dans les secteurs agricole et agro-alimentaire pourrait aider les plus pauvres à sortir de l'extrême pauvreté tout en étant profitable aux pays développés eux-mêmes. Le commerce international peut agir en tant que moteur de croissance et de réduction de la pauvreté.

Une part substantielle de mes activités de recherche porte ainsi sur les déterminants des échanges et sur la mesure de l'efficacité des politiques commerciales conduites. L'UE est désormais le plus grand marché agricole mondial. La plupart des sources d'importation de l'UE sont les PED dont les PMA et les

---

<sup>6</sup> Selon les données de l'ONU, la population mondiale est de 6,8 milliards d'habitants en 2009. Celle des 49 PMA est de 840 millions de personnes. Les PED rassemblent 4,8 milliards d'habitants et les pays développés 1,2 milliard d'individus.

exportations agricoles des PMA jouent un rôle important dans leur développement. J'ai ainsi en particulier co-encadré une thèse s'inscrivant dans cette problématique des déterminants des échanges de l'UE. En outre, je participe actuellement à un projet européen AgFoodTrade qui porte sur le commerce agricole, alimentaire et les biocarburants. J'encadre également depuis novembre 2009 (avec Chantal Le Mouél, INRA) une thèse portant sur l'insertion des PED dans le commerce, en partenariat avec l'Agence Française du Développement, bailleur de fonds français.

Dans un premier temps, je présente mes travaux sur l'intégration monétaire européenne. Ensuite, je décris mes travaux liés au commerce et aux pays en développement. Je terminerai cette présentation en décrivant mes travaux en cours et mes perspectives de recherches.



# **1. Asymétries en Union Economique et Monétaire : l'élargissement de la zone euro en question**

## **1.1. Intégration européenne : quelle convergence macroéconomique ?**

L'analyse de la convergence réelle amorcée dans le cadre de ma thèse [20] et des articles [1] et [2] a été complétée par l'étude d'un indicateur, le ratio de sacrifice, qui permet de prendre en considération les effets quantités et prix [3].

Les politiques de désinflation appliquées tout au long des années 1980 et des années 1990 ont mené beaucoup d'observateurs à s'interroger sur le coût réel, en termes d'activité, résultant d'une réduction significative et permanente de l'inflation. La question du coût de production transitoire lié à une politique monétaire restrictive demeure un sujet controversé parmi les économistes. Les études théoriques récentes se sont concentrées sur les déterminants principaux des coûts de désinflation : le manque de crédibilité de la banque centrale, les ajustements lents des anticipations d'inflation aux changements de la politique monétaire, l'information imparfaite et la rigidité des prix et des salaires. Ces facteurs peuvent mener à des coûts d'ajustement élevés pendant un processus de désinflation. Ceci expliquerait l'avantage d'évaluer ces coûts à court terme par l'estimation d'un « ratio de sacrifice », défini comme une perte cumulative de revenu. Il est mesuré comme un pourcentage du produit intérieur brut réel d'une année (PIB), résultant d'une réduction permanente d'un point de pourcentage du taux d'inflation. Les résultats empiriques de la littérature confirment que les ratios de sacrifice peuvent différer largement d'un pays à l'autre (pour une méthode et une période données). Ils peuvent donc être considérés comme des indicateurs de divergence réelle entre les pays.

La publication [3] étudie cette relation pour les douze pays appartenant à l'UEM sur la période 1972-2003. La politique monétaire unique, menée par la BCE et adoptée en 1999, a un objectif de stabilité des prix dans la zone euro (i.e. maintenir le taux d'inflation global en-dessous de 2%). Un des principaux soucis concerne les effets d'une telle politique sur les économies nationales. Si les ratios de sacrifice diffèrent largement parmi les Etats Membres de l'UEM, la politique monétaire commune pourrait alors produire des effets asymétriques sur les productions nationales. De telles asymétries peuvent compliquer la politique de la BCE. La convergence nominale requise pour participer à la zone euro (imposée par les critères de convergence définis dans le Traité de Maastricht en 1992) s'est-elle accompagnée d'une convergence réelle ce qui pourrait réduire ces asymétries ? Notre analyse de la dynamique des ratios de sacrifice vise à répondre à cette question.

Ce papier s'inspire des travaux d'Andersen et Wascher (1999), Boone et Mojon (1998) et Cuñado et de Gracia (2003), mais notre contribution est double. Premièrement, nous nous concentrons sur des pays de la zone euro et essayons d'évaluer l'évolution de la dispersion réelle à partir de la dynamique de la dispersion des ratios de sacrifice parmi les pays et selon l'évolution temporelle. Deuxièmement, nous employons une méthodologie des modèles VAR (vectoriels auto-régressifs) structurels inspirée de Cecchetti (1994) et Cecchetti et Rich (2001) pour calculer les ratios de sacrifice, cette méthodologie convenant aux comparaisons internationales. L'analyse d'une longue période et le calcul d'estimations glissantes sur des périodes de dix années conduisent à deux grandes conclusions.

Tout d'abord, *le niveau de l'inflation semble jouer un rôle essentiel* : le ratio de sacrifice semble être particulièrement élevé dans un environnement de faible inflation. Ce résultat est conforme à ceux obtenus dans des études théoriques et empiriques antérieures (Ball (1994), Akerlof et al. (1996), Andersen et Wascher (1999), Cuñado et de Gracia (2003), Zhang (2005)). De plus, la relation négative entre le niveau d'inflation et la valeur du ratio de sacrifice dans des conditions de faible inflation peut être vue comme une autre justification de la clarification de la stratégie de la politique monétaire de la BCE qui a été annoncée en mai 2003 : le Conseil de la BCE a précisé que, poursuivant la stabilité des prix, il vise « à maintenir des taux d'inflation bas, mais proches de 2% à moyen terme » (European Central Bank, 2003, p. 79). Cette clarification est apparue comme une reconnaissance explicite des risques et des coûts associés à une cible d'inflation zéro. La BCE a identifié des arguments potentiels pour tolérer de petits taux d'inflation positifs : le risque de déflation, la présence de rigidités nominales à la baisse dans les prix et les salaires, l'existence de différentiels d'inflation structurels. Nos résultats fournissent un argument additionnel pour de faibles taux d'inflation positifs, puisqu'ils indiquent qu'un objectif de stabilité parfaite des prix devrait provoquer des coûts importants d'activité réelle.<sup>7</sup>

En second lieu, nos résultats suggèrent que la convergence nominale observée depuis 1993 n'a pas déclenché un véritable processus de convergence des ratios de sacrifice européens. Suivant Boone et Mojon (1998), i.e. en utilisant la comparaison de ces ratios de sacrifice comme indicateur de proximité structurelle, *nous ne pouvons pas fournir la preuve d'une réduction des différences structurelles parmi les pays de l'UEM*. Plus précisément, ces divergences dans les ratios de sacrifice européens peuvent en partie venir de différences sur les marchés du travail et des biens européens. Beaucoup d'études empiriques, telles que Ball (1994), montrent que la rigidité des salaires est un déterminant essentiel du ratio de sacrifice. Des comparaisons macro-économiques entre pays européens soulignent des différences persistantes dans les rigidités de salaire nominal, résultant de disparités dans les institutions régissant les marchés du travail nationaux (fréquence d'ajustement des salaires, degré d'indexation, synchronisation de l'ajustement selon les secteurs).

---

<sup>7</sup> Le taux d'inflation cible a été rediscuté récemment suite à la crise économique et financière récente. O. Blanchard du FMI préconise notamment que les banquiers centraux ciblent davantage un taux d'inflation de 4% plutôt que 2%.

Ces premiers travaux montrent combien il est difficile de mesurer la convergence réelle des économies européennes et par conséquent combien les décisions de politique monétaire de la BCE sont complexes. Il semble que des hétérogénéités persistent en Union monétaire dont les implications sont importantes. Elles signifient qu'une décision de politique monétaire prise par la BCE pourrait conduire à des effets réels en termes d'activité différents selon les pays. Ce constat est particulièrement préoccupant vu le nombre croissant de pays participant à l'UEM.

## 1.2. Asymétries et élargissement de l'UEM

Dans un contexte d'élargissements successifs de l'UE et de la zone euro, les recherches ont logiquement été poursuivies sur cette extension possible de la zone euro. Dix nouveaux pays d'Europe centrale et orientale appartiennent à l'UE depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004<sup>8</sup> ainsi que la Roumanie et la Bulgarie depuis 2007. L'instabilité macroéconomique de ces Nouveaux Etats Membres (NEM) s'est fortement réduite ces dernières années mais la stabilité n'est probablement pas encore atteinte : ces pays restent en rattrapage par rapport aux pays de l'UE à 15. Par conséquent, il est important de s'interroger sur leur éventuelle participation à la zone euro dans un avenir plus ou moins proche (la Slovénie est entrée en janvier 2007, Chypre et Malte en 2008, la Slovaquie en janvier 2009 et la participation de l'Estonie est programmée en 2011). L'entrée de ces pays pourrait-elle exposer l'UEM européenne à des risques importants ?

La question mérite d'autant plus d'être posée que l'adoption de l'euro fait partie de l'acquis communautaire pour les douze NEM, d'après leur acte d'adhésion à l'UE. Des inquiétudes se sont ainsi faites jour sur des entrées aussi nombreuses et rapides. Faut-il y voir en effet une source d'hétérogénéité supplémentaire, reflet d'asymétries susceptibles de compromettre à la fois la stabilité de l'union élargie ainsi que la définition et l'exercice des politiques conjoncturelles ? La perspective d'un nouvel élargissement de la zone euro invite donc à dresser un bilan des études empiriques [4] relatives aux asymétries. Celles-ci peuvent de plus représenter une source essentielle de coût dans l'analyse des zones monétaires optimales (Mundell (1961), Kenen (1969)).

Depuis Bayoumi et Eichengreen (1992), la majorité des travaux s'inscrit dans une logique centre-périphérie. Il s'agit de comparer la situation de chaque pays candidat « périphérique » avec celle de l'union monétaire – le centre – qu'il compte rejoindre. L'hypothèse centrale est basée sur le fait que la politique de la BCE est principalement définie par rapport au cycle commun aux membres de l'union. Les décisions sont donc moins coûteuses pour les pays dont le cycle est parfaitement corrélé au cycle de la zone monétaire. Le bilan des travaux empiriques sur cette question des asymétries dans le contexte de

---

<sup>8</sup> Chypre, Estonie, Hongrie Lituanie, Lettonie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie.

l'élargissement est synthétisé dans un tableau en annexe de l'article [4]. Il complète la méta-analyse de Fidrmuc et Korhonen (2006).

Les résultats contrastés peuvent être expliqués par la diversité des approches retenues à trois niveaux : la construction de l'échantillon, l'indicateur d'asymétrie considéré et le lien établi avec le processus d'intégration commerciale et financière. Cette revue de la littérature souligne *en effet la variété des approches et l'ambiguïté de leurs enseignements*. Aussi convient-il de revenir ici sur les points de divergence essentiels. Le premier concerne la pertinence du choix du (groupe de) pays censé représenter l'union monétaire, étant donné la difficulté manifeste d'isoler un centre de gravité stable (l'Allemagne, la France ?). Le deuxième porte sur l'évaluation des asymétries : faut-il privilégier la mesure (indirecte) de corrélations après l'identification des chocs suite à l'estimation d'un modèle VAR ou des mesures (directes) de synchronisation des cycles ? Enfin, le troisième met en cause le bien-fondé de ces études du fait de l'endogénéité possible de l'union monétaire (Frankel et Rose (1998)). La relation entre intégration européenne et asymétries est en effet analysée à travers les canaux de transmission de la politique monétaire ainsi que les effets de l'intégration commerciale. Néanmoins, la relation entre l'intensification des échanges et l'asymétrie des chocs demeure ambiguë.

Ce papier discute ainsi des résultats obtenus sur l'identification et la mesure des asymétries dans le contexte d'élargissement de la zone euro. La diversité des conclusions témoigne de la complexité de l'évaluation des asymétries.

De ce fait, elle conduit à s'interroger sur les options possibles pour éliminer ou gérer au mieux les asymétries au sein de l'union et, au-delà, sur la définition des institutions appropriées. De ce point de vue, la mise en place d'institutions communes, comme la BCE, chargées de définir et de mettre en œuvre ces actions, ne semble pas suffire à éliminer toute asymétrie (ou ses effets contre-productifs). Les différences observées au niveau des canaux de transmission monétaires devraient inciter la BCE à prendre mieux en compte la dispersion des agrégats-cibles à l'échelle nationale pour accroître l'efficacité de la politique monétaire unique (De Grauwe et SÉNÉGAS (2004, 2006)).

La politique monétaire optimale est fonction non seulement de l'origine (offre ou demande) du choc spécifique, mais aussi du marché où il prend source. Dans un modèle offre/demande agrégées distinguant le marché monétaire de celui du crédit (inspiré de Bernanke et Blinder (1988)), Gambacorta (2003) montre qu'un ciblage (voire celui d'une fourchette) de taux d'intérêt n'est optimal qu'en présence de chocs sur la demande de bien ou les termes de l'échange, pas dans le cas de chocs sur la demande de crédit ou de monnaie. Toutefois, les relais de la politique monétaire ne sont pas la seule source d'asymétrie. Hughes-Hallett et Weymark (2006) considèrent même que l'attention doit être portée non seulement sur d'autres mécanismes de transmission (dont l'arbitrage entre inflation et chômage, les instruments budgétaires ou les comportements d'épargne des agents), mais aussi sur les préférences des

gouvernements nationaux. Pour d'autres, l'instauration d'une autorité supranationale est susceptible de créer ou d'accentuer les asymétries, en particulier si l'action commune dépend de la communication, décentralisée et donc discrétionnaire, d'informations crédibles par les Etats-membres (Duchassaing et Koessler (2004)).

Dans la suite de ce bilan de la littérature, un second papier [5] a ainsi pour objectif d'évaluer les asymétries mesurées comme les corrélations estimées des chocs structurels obtenues à partir d'un modèle VAR. Deux questions sont soulevées : quel est l'impact de nouvelles adhésions sur la stabilité d'une union élargie ? La mesure des asymétries est-elle robuste à l'identification des chocs ?

Bien qu'absentes du Traité, les asymétries représentent une source essentielle de coût dans l'analyse des zones monétaires optimales. Le recours aux mécanismes d'ajustement autres qu'un taux de change flexible est toujours une question ouverte. Selon Weimann (2003), la mobilité de la main-d'œuvre et les transferts fiscaux ne sont vraisemblablement pas de bons substituts aux variations de taux de change comme mécanismes d'ajustement dans l'UEM. En conséquence, la perspective de nouveaux élargissements incite à s'intéresser à l'identification et à la mesure des asymétries entre les pays candidats et l'UEM que les pays souhaitent rejoindre [5].

Dans cette perspective, l'approche cœur-périphérie, développée par Bayoumi et Eichengreen (1992), a été couramment employée pour évaluer empiriquement l'éligibilité d'un pays donné à la participation à l'union monétaire. Leur méthode se fonde sur l'identification de chocs d'offre et de demande « structurels » en utilisant les modèles VAR avant d'estimer les corrélations entre les perturbations ou entre les réponses dynamiques aux chocs des agrégats représentatifs (activité économique et prix). Même si elle est devenue une technique répandue, la robustesse des évaluations de corrélations à partir de la décomposition des chocs de Blanchard et Quah (1989) (popularisée par Bayoumi et Eichengreen (1992)) mérite d'être discutée.

Nous considérons quatre pays vis-à-vis de la zone euro : la Grèce d'une part et les trois premiers nouveaux Etats membres de l'UE à avoir participé au Mécanisme de Change Européen (MCE II) en Juin 1995 et septembre 2007 - Slovaquie, Estonie et Lituanie.

A partir de données mensuelles disponibles sur la période 1995-2007, cette recherche montre que, en dépit de leur adhésion à la zone euro, la Slovaquie et la Grèce restent à la périphérie de l'UEM comme l'Estonie et la Lituanie. Ce papier souligne ainsi que, si l'on s'en tient aux critères de convergence nominale, la participation de ces NEM-UE semble légitime. Pourtant, la mesure des corrélations ne révèle *pas de tendance claire vers une réduction des asymétries entre ces pays et la zone euro*. Cependant, les *corrélations entre les fonctions de réponse montrent une symétrie plus grande*, quoique variable, dans l'ajustement aux chocs de la zone euro. Ce résultat soulève de nouveau la question de l'endogénéité des

unions monétaires (De Grauwe et Mongelli (2005)). En outre, les résultats démontrent que *l'évaluation des corrélations est particulièrement sensible à la méthode d'identification des chocs structurels* : celle « traditionnelle » de Blanchard et Quah (1989) et celle récemment proposée par Cover et al. (2006).<sup>9</sup>

Il peut donc être pertinent de s'interroger sur les bons critères à prendre en compte pour participer à l'union monétaire. Les asymétries des chocs semblent en effet avoir été omises dans l'examen préalable à l'entrée dans la zone monétaire. Ne pourraient-elles pas constituer un nouveau critère de participation à l'euro ? Si tel est le cas, comment mesurer ces asymétries ? Des suggestions sont apportées dans la partie 3 de ce document. Le bilan de la littérature relatif aux asymétries déjà cité [4] démontre de plus que les questions monétaires ne sont pas déconnectées des considérations en matière d'intégration commerciale. Les échanges commerciaux font ainsi l'objet de travaux présentés dans la section suivante.

## **2. Déterminants des échanges**

### **2.1. Barrières informelles, commerce agricole et zone euro**

De nouveau, l'intérêt de cette recherche vient de l'élargissement de l'UE qui a ravivé le débat sur la participation des pays à l'UEM.

Les travaux récents sur le commerce international ont établi que les coûts de transaction qu'impliquent les échanges entre pays sont considérablement plus élevés qu'on ne le pensait, même entre des pays fortement intégrés (McCallum (1995), Wolf (2000), Anderson et van Wincoop (2003, 2004)). Pour comprendre cela, les économistes ont examiné le rôle des barrières informelles, telles que notamment le manque d'information et de réseaux, une confiance limitée entre les vendeurs et les acheteurs étrangers, les différences dans les institutions régissant le marché. Gould (1994), Rauch et Trindade (2002) ainsi que Combes et al. (2005) explorent le rôle des affaires frontalières et des réseaux sociaux dans la réduction des coûts de transaction entre les pays et les régions. De Groot et al. (2004) et Cheptea (2007) montrent que non seulement la mauvaise qualité des institutions, mais également leur dissimilitude entre les pays agissent en tant qu'obstacles au commerce. Nicita et Olarreaga (2000, 2007) et Portes et Rey (2005) insistent sur le rôle des flux d'information dans la formation des flux d'échanges internationaux de capital et de biens et services. Suivant cette branche de la littérature, Anderson et van Wincoop (2004) établissent que les barrières informelles expliquent tout à fait une grande part des coûts de transaction. Cependant, dans un monde marqué par une libéralisation commerciale croissante, au moins au niveau régional, nous sommes tentés de croire que les barrières informelles diminuent également. Ceci semble être particulièrement le cas pour des pays s'étant engagés dans une intégration plus profonde, telle

---

<sup>9</sup> La méthode d'identification des chocs à long terme de Blanchard et Quah pose question, comme souligné par Faust et Leeper (1997).

que l'utilisation d'une monnaie commune. D'un point de vue macroéconomique, certaines études comme celle de Baldwin (1991), montrent que les pays peuvent bénéficier d'une réduction des coûts d'échange s'ils ont la même monnaie (moins d'incertitude sur le change, facilité de comparaison de prix, etc.).

L'utilisation d'une monnaie commune élimine la volatilité de taux de change et les risques et les coûts associés à la conversion des flux monétaires. En outre, cela augmente la transparence du marché et réduit les besoins d'information additionnelle. Dans une union monétaire, le marché lui-même fournit une quantité croissante d'informations, plus rapidement et à des coûts inférieurs. D'ailleurs, la création de l'union monétaire est habituellement accompagnée d'une réforme des institutions, et par la suite, par une convergence des politiques économiques des pays participants. Par exemple, de Grauwe et Mongelli (2005 p.9) avancent l'idée que la création de l'UEM devrait intensifier les réformes institutionnelles ce qui peut se traduire par un processus de rattrapage des pays ayant des institutions de moindre qualité vers des pays ayant des institutions de plus haute qualité.

Dans le travail [9], nous partons de l'idée que la participation d'un pays à une union monétaire est susceptible de réduire l'importance des barrières informelles dans le commerce extérieur. Nous pourrions nous attendre à un moindre impact de ces barrières dès lors que les pays participent à l'UEM (dû à des coûts d'information et des coûts institutionnels inférieurs en particulier).

Le papier se concentre sur deux types de barrières : (i) la qualité des institutions et leur similarité entre les partenaires commerciaux, et (ii) les flux d'information frontaliers bilatéraux mesurés par le commerce de journaux. Notre analyse porte sur les importations des produits agricoles des onze pays membres fondateurs de l'UEM et nous analysons leurs relations avec tous leurs partenaires commerciaux entre 1996 et 2004. Nous estimons un modèle de gravité semblable à Anderson et van Wincoop (2003, 2004) pour mesurer les effets des barrières informelles sur le commerce agricole. Cette recherche est centrée sur les produits agricoles pour au moins deux raisons. D'abord, ce secteur représente un poids important pour les Nouveaux Etats Membres de l'UE. Ensuite, les barrières aux échanges sont plus importantes en agriculture que dans le secteur industriel.

Plusieurs conclusions émergent de cette étude. *Le commerce de produits agricoles des pays membres est sensible à la qualité et à la similarité des institutions, et à la disponibilité d'information sur les partenaires étrangers.* En outre, nos résultats montrent *un effet pro-commerce décroissant des flux d'information et de la qualité des institutions.* L'impact des flux d'information et de la qualité des institutions sur le commerce est inférieur pour des paires de pays échangeant une grande quantité d'informations et caractérisée par un cadre institutionnel robuste.

La littérature suggère que l'introduction de la monnaie commune devrait augmenter la transparence des marchés et favoriser les réformes institutionnelles. Ces effets se traduiraient par des coûts institutionnels et d'information inférieurs. Cependant, *nos résultats ne permettent pas de mettre en*

*exergue un impact significatif de l'UEM sur les flux d'information entre les pays membres et sur la qualité de leurs institutions.* L'augmentation des flux d'information depuis l'introduction de la monnaie commune est simplement le résultat d'une longue histoire de l'intégration européenne. En outre, bien que l'UEM ait été accompagnée d'une amélioration des institutions financières et monétaires, ce n'est pas le cas pour des institutions régissant le commerce. Par conséquent, l'effet décroissant cité ci-dessus ne peut pas être attribué à l'intégration monétaire, mais est plutôt un résultat général.

## 2.2. Modélisation des échanges

### 2.2.1 *Déterminants des importations agricoles de l'UE, rôle des préférences tarifaires accordées aux PED*

Dans le cadre des négociations agricoles à l'OMC, un débat existe sur l'érosion des préférences tarifaires accordées par certains pays développés à des pays en développement. La réduction des équivalents tarifaires, en phase de négociation dans le cycle de Doha, pourrait en effet affecter négativement les économies des PED qui bénéficient d'accès préférentiels aux marchés des pays développés, la préférence accordée étant réduite du même montant que les équivalents tarifaires.<sup>10</sup> L'objectif est alors d'analyser et d'évaluer les effets des préférences tarifaires accordées par l'UE sur ses importations de produits agricoles en provenance des pays qui en bénéficient, i.e. les PED et les PMA.

Cette recherche se concentre sur les importations agricoles européennes sur la période 1962-2004. Elle met l'accent sur les évolutions de l'accès au marché agricole européen. Etant donné la période d'analyse, l'UE fait référence, tout au long de ce travail, aux 15 pays. L'approche retenue consiste à se placer en premier lieu dans un cadre global (analyse du total des produits agricoles) puis, dans un second temps, à se placer au niveau d'un produit agricole particulier : le riz.

L'UE souhaite favoriser l'accès de son marché aux produits des PMA, parmi lesquels les produits agricoles. Elle a négocié de nombreux accords préférentiels qui, souvent, ne sont pas homogènes, la plupart de ses partenaires participant simultanément à plusieurs accords. Certains accords préférentiels garantissent un libre accès au marché de l'UE pour les PMA (c'est le cas de l'accord Tout Sauf les Armes (TSA)). Pourtant ils sont faiblement utilisés par les PMA. En outre, malgré les accords préférentiels de l'UE, la part des importations agricoles européennes en provenance des PMA a diminué et ces derniers continuent à avoir un poids marginal sur le marché agricole européen.

Le rôle des accords commerciaux préférentiels de l'UE est tout d'abord analysé afin de déterminer s'ils favorisent les exportations de produits agricoles des pays qui en bénéficient. Les accords préférentiels

---

<sup>10</sup> Voir par exemple Bouët et al. (2005a).



les plus importants (i.e. TSA et Cotonou) font l'objet d'une attention particulière. Les résultats attendus sont une augmentation de l'accès au marché européen pour les pays bénéficiant de ces accords relativement aux pays qui en sont exclus. Par conséquent, le travail de recherche [6] a pour principal objectif de répondre aux questions suivantes : les préférences tarifaires accordées par l'UE à certains pays sur ses importations de produits agricoles augmentent-elles l'accès au marché agricole européen pour ces pays relativement aux autres ? Ou encore, les pays les plus pauvres que sont les PMA bénéficient-ils réellement d'avantages par le biais de ces accords dont ils sont partenaires ?

Notre objectif est ici de mesurer l'impact de onze accords commerciaux régionaux (ACR) sur les importations agricoles européennes à partir d'un modèle de gravité. Les accords considérés sont : Cotonou (avec les Etats d'Afrique-Caraïbes-Pacifique), le Système de Préférences Généralisées (SPG), Tout Sauf les Armes (TSA), l'Espace Economique Européen (EEE), les accords euro-méditerranéens (Euromed), l'accord UE-Chili (EUCAA), l'élargissement de l'UE (EUEN), le marché commun d'Amérique Centrale (CACM), le groupe Andin (CAN), l'accord de libre échange UE-Mexico (MEUFTA), l'accord UE-Afrique du Sud (TDCA). Le modèle de gravité permet de détecter les principaux déterminants des échanges, qu'ils soient traditionnels tels que la distance géographique entre les partenaires commerciaux, la taille de leurs marchés respectifs (usuellement mesurée par le PIB), ou plus spécifiques comme la participation à une Union monétaire, les barrières tarifaires ou non tarifaires, etc.

Nos résultats indiquent *qu'en général, les préférences concédées par l'UE via les accords commerciaux négociés avec ses partenaires privilégiés favorisent les exportations agricoles des PED vers le marché européen*. Ainsi, ces accords sont généralement une option attractive pour des pays souhaitant accélérer le mouvement vers le libre-échange multilatéral agricole. Néanmoins, *deux des plus importants accords unilatéraux (SPG puis TSA) ainsi que l'accord avec le Mexique (MEUFTA) ont un effet négatif sur les exportations agricoles des pays signataires vers l'UE*. Parmi les raisons qui peuvent expliquer ce résultat inattendu, des règles d'origine rigoureuses, des régulations des transports restrictives ou des procédures administratives lourdes sont des candidates plausibles en ce qui concerne l'accord TSA. En outre, la stabilité des préférences concédées n'est pas garantie dans TSA. Néanmoins, il nous semble que la raison principale de l'effet négatif de TSA sur les exportations des pays signataires vers l'UE tient dans le fait que cet accord est imbriqué avec celui de Cotonou. Or, Cotonou impose des contraintes administratives moins lourdes que TSA. Ainsi quand les exportateurs ont le choix entre deux accords préférentiels, si l'un d'entre eux est plus généreux, il tend à être favorisé. En conséquence, l'UE doit tenir compte du problème des accords imbriqués et si l'UE veut que les accords ne se neutralisent pas mutuellement, il est préférable de les distinguer.

L'analyse précédente est menée à un niveau agrégé. Les effets des accords préférentiels négociés par l'UE sont-ils différents si l'on s'intéresse à un produit particulier ? Pour répondre à cette question, nous avons choisi de considérer le riz. Ce produit nous semble en effet intéressant au moins à 3 titres.

Tout d'abord le riz est un produit stratégique pour bon nombre de PED et de PMA. En second lieu, le riz fait l'objet d'une concurrence entre pays développés (tels que les USA et l'Australie), PED (tels que la Thaïlande et l'Inde) et PMA (tel que le Suriname) sur le marché à l'importation de l'UE. Enfin, le riz fait partie des produits sensibles (aux côtés de la banane et du sucre notamment) qui ont été exclus de certains accords préférentiels négociés par l'UE tels que TSA par exemple. Or, l'UE s'est engagée à laisser le libre accès à son marché du riz pour les PMA à partir de septembre 2009. Le riz constitue par conséquent un produit intéressant pour illustrer les conséquences de l'évolution de la politique communautaire de préférences tarifaires pour différents types d'exportateurs.

Cette seconde étape de notre recherche vise à évaluer les impacts de différents scénarios de politique commerciale appliqués par l'UE sur ses importations de riz pour ses différents fournisseurs, qu'ils soient des pays développés, des PED ou des PMA [7].

Les études existantes qui proposent des évaluations des effets d'une libéralisation des marchés agricoles pour les PED aboutissent à des résultats contrastés (Bouët et al. (2005a) par exemple). Parmi les multiples facteurs qui peuvent expliquer ces divergences de résultats, deux nous paraissent essentiels et ont retenu notre attention : i) la spécification des échanges dans les modèles utilisés et ii) la prise en compte ou non des préférences tarifaires dans les simulations. Concernant la formalisation des échanges, beaucoup de modèles adoptent une spécification à la Armington, fondée sur une fonction d'utilité CES, pour représenter les flux d'échanges bilatéraux entre pays. Or, la forme CES impose, au moins, deux hypothèses restrictives : l'homothétie des préférences des consommateurs d'une part, la constance de l'élasticité de substitution entre origines d'autre part.

Les hypothèses de base du modèle d'Armington sont d'abord analysées et testées. Nous estimons et comparons les élasticités de substitution, de revenu et de prix des principaux exportateurs de deux types de riz vers l'UE, en utilisant deux formes fonctionnelles alternatives : le modèle traditionnel d'Armington basé sur une fonction d'utilité à élasticité de substitution constante (CES) et un modèle alternatif basé sur une fonction d'utilité CES non homothétique qui est plus flexible.

Le modèle d'Armington traditionnel repose sur une fonction CES qui est une forme homothétique. Elle implique par conséquent que l'évolution de la taille du marché de l'importateur, mesurée par la dépense, n'affecte pas les parts de marché relatives de chaque pays exportateur : les élasticités de dépense sont identiques. Cette hypothèse peut être considérée comme trop restrictive : en présence d'un bien différencié selon l'origine (comme c'est le cas dans le modèle d'Armington), les biens d'origines différentes procurent une utilité différente au consommateur du pays importateur. Une augmentation du budget de ce consommateur peut donc ne pas être allouée dans les mêmes proportions aux produits des différentes origines : une proportion relativement élevée sera probablement allouée à des produits de plus haute qualité ou préférés, les autres déterminants restant inchangés (Yang et Koo (1993)). La fonction

CES non homothétique du modèle alternatif au modèle d'Armington traditionnel est ainsi basée sur des préférences non-homothétiques caractérisées par le biais d'un paramètre  $\mu_i$  qui peut être assimilé à un niveau minimum de subsistance lorsqu'il est positif.

Les résultats empiriques prouvent que *l'hypothèse d'homothétie est trop restrictive*. En outre, la fonction d'utilité CES non-homothétique, qui est plus flexible, présente une élasticité de substitution plus robuste que le modèle d'Armington traditionnel.

Nous introduisons également dans notre modèle des droits de douane pour tenir compte des changements de politique commerciale opérés par l'UE sur ses importations de riz. Nos résultats empiriques montrent tout d'abord que *lorsque le droit de douane est omis, les élasticités d'Armington peuvent être sous-estimées*. Ensuite, *en présence de droits de douane discriminatoires, le modèle d'Armington traditionnel est plus sensible que le modèle non-homothétique*. L'élasticité de substitution estimée est en effet deux fois plus élevée lorsque l'on introduit les droits de douane dans le modèle traditionnel : de 1,22 sans les droits de douane, elle est estimée à 2,44 avec les droits de douane. Dans le cas d'une fonction d'utilité non homothétique, elle est respectivement de 0,99 et de 1,22. Il est donc intéressant de considérer des préférences non-homothétiques puisque si le modèle est estimé en ignorant le droit de douane et le paramètre non-homothétique, les résultats peuvent être biaisés et non fiables. Finalement, les résultats de simulations (issus de cinq scénarios impliquant des structures différentes de tarifs préférentiels accordés par l'UE à ses différents fournisseurs) montrent que, *même en cas d'accès préférentiel substantiellement supérieur concédé au Suriname relativement aux autres fournisseurs de l'UE, ce pays ne parviendrait pas à accroître significativement sa part du marché communautaire du riz*. Ce résultat peut être dû à la marge de manœuvre réduite du Suriname pour augmenter sa capacité de production (problème d'offre). Ceci illustre la grande difficulté des pays les plus pauvres (les PMA) à concurrencer les pays développés comme les Etats-Unis à l'exportation.

### 2.2.2. Les modèles de gravité : application au niveau sectoriel ?

Depuis quelques années, un intérêt croissant est porté à l'approche gravitaire dans les études appliquées au commerce agricole et agroalimentaire. Les fondements théoriques de cette approche sont basés sur deux paradigmes, l'un attribué à Armington (1969) puis Anderson et van Wincoop (2003, 2004) dans le cadre d'un modèle de concurrence parfaite ; l'autre développé par Krugman (1980) dans le cadre d'un modèle de concurrence monopolistique. Une réflexion en cours [13] est centrée sur l'application de l'approche gravitaire d'Armington. Celle-ci peut soulever quelques limites lorsqu'elle est appliquée à un niveau sectoriel et non plus à un niveau agrégé. Tout d'abord, d'un point de vue théorique, l'équation de gravité d'Armington pourrait être incorrecte si les coûts de transaction ne sont pas correctement pris en compte au niveau sectoriel, notamment s'ils ne sont pas tous supportés par les producteurs du secteur en question. Ensuite, les applications empiriques à un niveau sectoriel sont basées sur des dépenses des

importateurs qui n'incluent pas les droits de douane voire même les coûts de transaction selon la prise en compte de la valeur des importations, qu'elles soient exprimées cif ou fob. A titre d'exemple, citons les coûts de transport internationaux qui ne sont pas reportés dans le PIB sectoriel de l'exportateur alors qu'ils constituent une part non négligeable des coûts supportés par les consommateurs du pays importateur. Ceci constitue alors une erreur de mesure, ce qui est une source d'endogénéité dans les estimations économétriques. Nous proposons de résoudre théoriquement la première limite exposée ci-dessus en modifiant l'approche gravitaire initiale d'Armington. Nous suggérons de *considérer les productions par secteur en termes de volume* et non de valeur. Concernant la limite empirique, nous essayons d'illustrer l'importance de l'erreur potentielle de mesure en utilisant des techniques de simulation similaires à celles de Bergstrand et al. (2007). Nous simulons les flux de commerce étant donné le niveau des variables exogènes et les paramètres comportementaux. Nous estimons ensuite le modèle d'Armington modifié avec la vraie valeur théorique des dépenses et avec des valeurs biaisées. Nos premiers résultats de ce travail en cours suggèrent que la *validité empirique de cette équation appliquée au niveau sectoriel a ses limites*, et montrent la nécessité de revenir sur les modèles structurels.

### 2.3. Aide au commerce et échanges

Malgré les systèmes de préférences tarifaires et une ouverture déclarée, la libéralisation commerciale n'a pas complètement porté ses fruits. Des différentiels de compétitivité continuent de se creuser pour les PMA. Pour certains PED, l'intégration dans le marché mondial ne progresse pas et les investissements directs étrangers (IDE) sont encore loin d'affluer. Les IDE sont un facteur de croissance : ils agissent sur la demande globale, ils permettent de favoriser les entrées de capitaux mais aussi d'accroître les débouchés à l'exportation. Ils jouent ainsi un rôle particulièrement important dans le processus de développement des pays. Les PED déploient des efforts pour attirer les IDE, mais l'évolution des IDE révèle que les flux se dirigent en majeure partie vers les pays développés (61% en 2005). Parmi les PED, l'Afrique est le continent qui attire le moins les IDE (3,3% des IDE entrants mondiaux en 2005 et moins de 10% des IDE entrants des PED) avec le plus faible score en termes de flux d'IDE par habitant (33,3 dollars en 2005 alors que la moyenne des PED est d'environ 61 dollars par habitant).

Au sein de l'aide publique au développement, l'aide au commerce (AC) est née lors de la 6<sup>ème</sup> conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005. L'enjeu de l'AC, mais aussi les annonces politiques concernant son augmentation et le besoin de répondre aux impératifs de la Déclaration de Paris, rendent nécessaire l'élaboration de stratégies de distribution de l'AC (entre pays et au travers des différentes catégories d'AC élaborées par l'OMC et l'OCDE, rapportées dans le tableau ci-dessous) pour les bailleurs de fonds. L'étude [8], fruit d'une collaboration avec l'Agence Française du Développement, contribue à l'élaboration de telles stratégies. Elle met l'accent sur la relation entre commerce, IDE et développement. De plus, elle propose une méthodologie pour guider les bailleurs de fonds dans l'octroi de

l'aide. Différents indicateurs sont choisis (voir tableau ci-dessous) en fonction des objectifs et catégories de la nomenclature de l'AC (voir OMC/OCDE (2006)). Pour chaque indicateur, les pays se voient attribuer une note de 1 à 4 qui mesure l'intensité du besoin du pays considéré en AC (du plus grand (la note est 1) au plus petit besoin d'AC (si la note est 4)).

Une typologie permettant de recenser les besoins des pays bénéficiaires est alors proposée. Globalement, une meilleure cohérence entre les politiques des pays industrialisés et des PED est nécessaire. En particulier, une coordination plus poussée entre bailleurs de fonds mais aussi entre acteurs privés et publics permettrait une meilleure efficacité de l'AC. La typologie proposée montre tout d'abord *une disparité des besoins en aide au commerce selon les régions et même selon les pays* les constituant. Certaines régions comme l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Australe sont en effet hétérogènes en termes de besoin. Ensuite, la typologie révèle que *les besoins sont particulièrement forts pour les infrastructures liées au commerce, et pour les régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est*. Selon cette classification, il semble que les bailleurs de fonds devraient ainsi allouer prioritairement l'aide vers ces régions et vers le développement d'infrastructures.

Catégories de la nomenclature de l'aide au commerce	Objectifs de l'aide au commerce	Indicateurs choisis
Développement du commerce	Appui à la production à visée commerciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• balance commerciale</li> <li>• croissance démographique</li> <li>• indice de concentration des exportations</li> <li>• temps pour démarrer les affaires</li> </ul>
Renforcement des capacités productives		
Politiques et réglementations commerciales	Appui à l'insertion dans le système du commerce mondial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation des besoins en formation aux négociations commerciales</li> <li>• part des échanges intrarégionaux</li> <li>• diversification géographique pour les importations</li> <li>• diversification géographique pour les exportations</li> <li>• part des recettes douanières dans les recettes gouvernementales</li> </ul>
Ajustements liés au commerce		
Infrastructures liées au commerce	Renforcement des infrastructures liées au commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• temps pour exporter</li> <li>• coût pour exporter</li> </ul>

### 3. Travaux en cours et perspectives

Mes perspectives de recherche s'inscrivent dans la continuité des travaux déjà réalisés. L'objectif est ainsi double. En premier lieu, il s'agit d'approfondir mes recherches en macroéconomie ouverte : d'une part poursuivre la question des asymétries en Europe en construisant de nouveaux indicateurs et d'autre part, analyser la relation entre taux de change et commerce. En second lieu, mon activité de

recherche confirme mon orientation vers le thème « commerce et développement », thématique que l'UMR SMART et l'INRA souhaitent d'ailleurs développer.

### 3.1. Distance et asymétries en Union monétaire

Le travail novateur ici consiste à construire des indicateurs de distance d'une économie européenne candidate vis-à-vis de l'union monétaire à partir d'estimations des corrélations de chocs. L'objectif est de mieux appréhender l'intégration économique et commerciale des pays européens (candidats ou déjà membres de la zone euro) et de proposer ainsi une nouvelle mesure des (a)symétries en Europe.

Selon l'approche cœur-périphérie de Bayoumi et Eichengreen (1992), si les économies nationales de l'UEM divergent considérablement, il est probable que la politique monétaire commune ne soit pas optimale pour tous. Il importe alors d'évaluer si les pays candidats sont plus ou moins éloignés du cœur de l'union monétaire. Cependant, les travaux empiriques sur les asymétries de choc laissent d'importantes questions sans réponse. Les auteurs se concentrent généralement sur la mesure des asymétries stochastiques par la corrélation entre les chocs domestiques et ceux de la zone euro. Ceci requiert habituellement l'identification des chocs d'offre et de demande « structurels » en utilisant les modèles VAR. Les évaluations de ces corrélations peuvent différer considérablement d'une étude à l'autre [4].

L'originalité de notre étude empirique ici est de proposer de nouveaux outils pour mesurer les asymétries : des mesures de distance. Un premier travail [10] est soumis et appelle un certain nombre d'approfondissements. Nous montrons comment, à partir d'une décomposition des corrélations entre chocs d'offre et de demande, il est possible de déterminer de nouveaux indices pour donner une évaluation plus intuitive de la distance à la zone euro et de l'origine des asymétries de choc : un indice en termes de distance du pays candidat à une zone monétaire complètement symétrique (défini comme une mesure de distance euclidienne standard : le ratio des normes de vecteurs - le numérateur reflétant la distance d'un pays  $C_i$  par rapport au cas symétrique  $S$  et le dénominateur mesurant la situation la plus asymétrique-, et un indice en termes d'importance relative des asymétries de chocs (défini à partir des coefficients de corrélation des chocs d'offre et de demande d'un pays relativement au cas « symétrique »  $S$ ).

A partir de données mensuelles sur la période 1996-2008 pour 21 pays européens, nos premiers résultats (article [10]) vont dans le sens des conclusions de Hughes Hallett et Richter (2008). Ainsi, *la France, plutôt que l'Allemagne, a servi de point d'ancrage à la convergence des autres pays de l'UE. Il semble aussi que les nouveaux candidats restent à la périphérie de la zone euro avec même des asymétries de chocs plus prononcées que les membres fondateurs ou même que les pays européens restés hors UEM (Royaume-Uni, Danemark, Suède).*

Ce travail mérite d'être approfondi. Un travail empirique additionnel est nécessaire pour distinguer les déterminants institutionnels et comportementaux des asymétries identifiées. En effet, dans un deuxième temps, les (a)symétries potentielles seront expliquées par des indicateurs synthétiques de commerce (tels que les indicateurs de diversification et de concentration des exportations, d'ouverture aux échanges, d'IDE), des indicateurs d'harmonisation (crédits, dette publique, différentiel de prix). Un examen sectoriel sera envisagé afin d'apporter un éclairage sur le poids de l'agriculture relativement au secteur industriel notamment, et de déterminer s'il existe une spécificité agricole.

### 3.2. Taux de change, commerce et volatilité

Les crises alimentaires, économiques et financières de ces dernières années ont remis sur le devant de la scène le rôle du taux de change et de sa volatilité sur les échanges commerciaux. Plusieurs faits méritent d'être soulignés tels que la faiblesse relative du dollar vis-à-vis de l'euro, la dépréciation réelle du Yuan vis-à-vis du dollar en 2008-2009 et la forte croissance des exportations chinoises (en plus d'une forte croissance économique). Les flux commerciaux mondiaux ont particulièrement augmenté ces dernières décennies et les entreprises prennent conscience également des risques liés au commerce international, tels que ceux liés au taux de change et à sa volatilité. L'attention est souvent portée sur l'envolée du prix du baril de pétrole, des prix des matières premières en général sur la période 2006-2008. Beaucoup de facteurs sont considérés avoir joué un rôle sur la hausse des prix alimentaires parmi lesquels, une hausse de la demande alimentaire dans les pays émergents, une baisse de l'offre due aux accidents climatiques, la hausse du prix du pétrole, les biocarburants. Les prix agricoles ont été particulièrement volatiles ces dernières années et la plupart des cours mondiaux sont exprimés en dollar. Les taux de change ont ainsi affecté la transmission des cours mondiaux sur les marchés domestiques.

Le premier objectif de ce travail est de déterminer si le niveau du taux de change et sa volatilité jouent un rôle déterminant sur les échanges commerciaux. L'originalité de ce travail est double : analyser les flux bilatéraux du « triangle d'échanges » Etats-Unis - Zone euro - Chine (peu d'études ont porté jusqu'ici sur des pays européens et encore moins sur la zone euro) puis examiner les effets sur deux secteurs distincts, le secteur agricole et le secteur non agricole. L'idée est d'étudier s'il existe une spécificité concernant le secteur agricole : il s'agit de détecter si la réponse et la sensibilité des flux commerciaux agricoles aux ajustements de monnaie sont différentes de celles des flux non agricoles.

Dans ce but, trois mesures de volatilité du taux de change réel sont envisagées : une mesure basée sur un modèle GARCH (Generalized Autoregressive Conditional Heteroscedasticity) et une mesure basée sur un écart-type glissant du taux de change réel appliquée d'abord sur une période d'un an, puis sur cinq ans. L'intérêt est de tester la sensibilité des résultats à la mesure de la volatilité. Concernant la méthodologie économétrique, le modèle ARDL (AutoRegressive Distributed Lag) avec cointégration

développé par Pesaran, Shin et Smith (2001) est privilégié afin de distinguer les effets de court et long termes.

Les équations d'importation et d'exportation en produits  $i$  ( $i$  = produits agricoles ou non agricoles) sont modélisées suivant un modèle ARDL à correction d'erreur, pour chaque couple de pays (la Zone euro avec les Etats Unis, la Zone euro avec la Chine puis les Etats-Unis avec la Chine). Les déterminants potentiels du taux de croissance de la valeur des importations bilatérales sont la valeur des importations elles-mêmes retardées dans le temps, la valeur retardée du taux de croissance du revenu du pays importateur, du taux de change réel, de la volatilité du taux de change réel ainsi que le niveau retardé d'une période de ces mêmes variables en niveau. La valeur des exportations bilatérales dépend des mêmes déterminants à l'exception du revenu : c'est le revenu du pays destinataire (pays étranger) qui est considéré influencer les exportations de l'économie nationale. Ces équations incluent une combinaison linéaire de toutes les variables en niveau qui est communément appelé un terme de correction d'erreur. Ces spécifications fournissent des estimations des effets à court terme et à long terme.

D'après les premiers résultats [11, 12], les *effets de long terme sont particulièrement significatifs*. De plus, *le revenu est le principal déterminant des transactions commerciales bilatérales*. Quant à la *volatilité du taux de change, elle apparaît moins significative* que ce que l'on aurait pu penser. C'est le niveau du taux de change qui semblerait influencer davantage sur les échanges commerciaux bilatéraux.

Les résultats de long terme suggèrent également que les exportations sont davantage affectées relativement aux importations et plus particulièrement, *les exportations agricoles*. Les élasticités estimées permettent ensuite de quantifier l'effet d'une appréciation hypothétique de la monnaie nationale, considérant la balance commerciale de l'année 2008 comme situation de référence. Il ressort qu'une *dépréciation de 10% du dollar (vis-à-vis du yuan) réduirait le déficit commercial américain avec la Chine de 13%* (soit 35 milliards de dollars). L'effet est moins important si l'on considère les flux commerciaux bilatéraux entre la zone euro et la Chine (7%). Cela pourrait s'expliquer par la composition des biens échangés et les droits de douane à l'importation.

Si les pays de la zone euro échangent des produits moins élastiques aux prix que ceux échangés entre les Etats-Unis et la Chine, les impacts commerciaux de variations de taux de change seront plus faibles dans la zone euro (une part importante de produits de la zone euro exportés vers la Chine est constituée de réacteurs nucléaires via généralement des contrats de long terme incluant des instruments de couverture des risques de change en particulier).

En outre, l'UE a une structure tarifaire (notamment sur les produits agricoles) constituée de beaucoup plus de droits de douane spécifiques (exprimée en euros par tonne de marchandise) que les Etats-Unis où les droits de douane sont exprimés ad valorem (i.e. un pourcentage de la valeur du bien importé). Ces derniers amplifient les variations de prix internationaux.



Ce travail pourra être étendu au cas d'une petite économie ouverte voire à des pays en développement. En outre, il serait intéressant d'analyser le rôle du taux de change dans la transmission des prix agricoles des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) afin d'examiner si les pays de l'UEMOA tirent avantage de leur balance commerciale du fait qu'ils partagent une monnaie commune (ancrée sur l'euro) en comparaison avec les autres pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le second travail amorcé est d'analyser la volatilité des prix mondiaux des matières premières agricoles sur longue période et d'étudier ses déterminants potentiels.

La flambée des prix des produits agricoles sur la période 2006-2008 est la combinaison de plusieurs facteurs tels que les aléas climatiques, une demande en expansion, une faiblesse des stocks, le développement des biocarburants et le prix du pétrole. Les prix des matières premières ont toujours fluctué mais la volatilité constatée sur la période récente semble particulièrement importante selon certains.

Le but de ce travail est de déterminer, à partir d'une analyse comparative sur longue période si la volatilité a effectivement augmenté ces dernières années. Pour cela, les comparaisons se font à plusieurs niveaux selon la fréquence des données, selon les sous-périodes étudiées, selon les produits agricoles, selon la mesure de volatilité retenue.

Plusieurs mesures de volatilités seront considérées (écart type glissant, coefficient de variation, coefficient de variation corrigé tel que l'on ne prend en compte que la volatilité de la composante cyclique). Les produits agricoles choisis pourront être par exemple le bœuf, le blé, le maïs, le riz, le beurre... Ces mesures seront évaluées sur une période globale longue (les 40-50 dernières années) et également sur sous-période (par décennie par exemple). L'idée est d'apporter une contribution sur la question de la volatilité à la lumière de l'histoire. La volatilité est-elle plus importante aujourd'hui qu'il y a 40-50 ans par exemple ? Quels facteurs peuvent expliquer cette plus ou moins grande volatilité ? Une analyse des corrélations entre les prix des produits agricoles d'une part et ceux du pétrole et des fertilisants d'autre part sera notamment proposée.

Ce travail devrait nourrir plusieurs pistes de recherche menées au sein de l'UMR SMART. La volatilité des prix peut en effet être déterminante dans les projets concernant la gestion du risque en agriculture et la sécurité alimentaire. Les investissements directs étrangers (IDE) seront aussi étudiés afin de mettre en exergue le poids de ce canal dans l'accès à l'alimentation des pays en développement.

Ces travaux de recherche, menés lors de mon séjour à la Direction Agriculture et Echanges de l'OCDE (Paris), s'inscrivent pleinement dans le cadre de mon projet de recherches au sein de l'UMR SMART, au sein du DAS Politiques et échanges internationaux, au Nord et au Sud. Il contribue en particulier à nourrir les travaux sur les déterminants des échanges. L'étude de la relation entre le taux de change et le commerce est par ailleurs inscrite dans le Projet Européen AgFoodTrade auquel plusieurs chercheurs de l'UMR SMART participent.

### 3.3. Echanges et pays en développement

L'insertion croissante des PED dans le commerce mondial et le nombre croissant d'accords préférentiels accordés à ces pays impliquent que toute analyse des réformes des politiques agricoles des pays du Nord doit mieux intégrer le fonctionnement des agricultures des PED. L'objectif est ici double. Il s'agit tout d'abord d'examiner si la libéralisation des marchés agricoles favorise la croissance économique, en particulier pour les PED. Cette analyse du lien entre ouverture des marchés agricoles et croissance renvoie à la question plus générale du rôle de l'agriculture dans le développement. Une question pratique posée est de savoir s'il ne serait pas opportun d'attendre que les pays aient atteint un certain niveau de développement industriel avant d'ouvrir leurs marchés agricoles à la concurrence internationale. Il s'agit ensuite de quantifier les effets des politiques du Nord sur le Sud, en se concentrant notamment sur les accords préférentiels. En termes d'accès des PED aux marchés des pays du Nord, la question est celle de l'érosion des préférences pour les PED et leur éventuelle compensation par des aides directes au développement.

La notion d'érosion des préférences (voir Bouët et al. (2005b), par exemple) et l'idée d'une éventuelle compensation pour les pays qui auraient à en souffrir est un exemple des tensions entre objectif de plus grande ouverture des marchés d'une part et prise en compte des intérêts des PED d'autre part, qui caractérisent le cycle de négociations de Doha. Certains PED défendent en effet l'idée que la réduction générale des droits de douane poursuivie dans les négociations conduirait, si un accord est trouvé, à réduire les accès préférentiels à certains marchés (en particulier ceux de pays du Nord) dont ils bénéficiaient antérieurement par le biais d'accords commerciaux régionaux ou bilatéraux. Ces PED demandent ainsi à ce que soit examinée, dans le cadre des négociations, une possible compensation des pertes qui résulteraient de cette érosion. Panagariya (2005) et Bhagwati (2005) montrent en effet que la réforme de la politique commerciale agricole des pays de l'OCDE pourrait réduire les revenus des agriculteurs dans certains PED du fait de l'érosion de la valeur de leur accès préférentiel. Bouët et al. (2005a) ainsi que Liapis (2007) soulignent également ce problème de l'érosion des préférences.

Parallèlement, s'est développé tout un débat autour de l'aide publique au développement (APD) qui, en lien avec les négociations à l'OMC, est présentée comme un moyen qui permettrait d'aider les

PED et les PMA à mieux s'insérer dans le commerce mondial pour pouvoir saisir les opportunités qui résulteraient d'une libéralisation des échanges. C'est dans cette optique, et dans le contexte d'une remise à plat de l'APD, qu'est née officiellement l'aide au commerce, lors de la 6<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005. L'intérêt de l'aide au commerce et la nécessité de définir des indicateurs pour contribuer à la rendre plus efficace sont également mis en avant dans la Déclaration de Paris (2005) et dans les conclusions du haut sommet d'Accra (2008), consacrés à l'efficacité de l'APD.

C'est dans ce contexte et dans la suite du travail [8] que se situe cette étude qui a vocation à contribuer à ce débat sur l'insertion des PED dans le commerce mondial et sur les effets sur cette insertion de deux types de politiques mises en place par des pays du Nord en direction des pays du Sud : les politiques de préférences tarifaires d'une part, les politiques d'APD, dont en particulier l'aide au commerce, d'autre part.

L'étude s'articulera autour de trois questions : i) quel est le degré d'insertion des PED dans le commerce mondial ? Dans le commerce mondial agricole ? ii) les politiques de préférences tarifaires aident-elles les PED à mieux s'insérer dans le commerce mondial agricole ? iii) comment et dans quelle mesure l'aide au commerce permettrait-elle aux PED de mieux s'insérer dans le commerce mondial ? Dans le commerce mondial agricole ? Deux approches complémentaires seront utilisées : i) l'approche gravitaire et ii) l'étude de cas, en collaboration avec l'AFD. En outre, une attention particulière sera portée aux PMA. Une revue de la littérature sur l'aide au commerce [14] est actuellement en cours.

## Références bibliographiques

- Akerlof, G.A., Dickens, W.T. et Perry, G.L. (1996), The Macroeconomics of Low Inflation, *Brookings Papers on Economic Activity*, 1, p. 1-59.
- Andersen, P.S. et Wascher, W.L. (1999), Sacrifice Ratios and the Conduct of Monetary Policy in Conditions of Low Inflation, *BIS Working Paper 82*.
- Anderson, J. E. et van Wincoop, E. (2003), Gravity with Gravitas: A Solution to the Border Puzzle, *American Economic Review*., 93 (1), p. 170-192.
- Anderson, J. E. et van Wincoop, E. (2004), Trade Costs, *Journal of Economic Literature*, 42, p. 691-751.
- Armington, P. (1969), A theory of demand for products distinguished by place of production, *International monetary fund Staff Papers*, 26, p. 159-178.
- Bhagwati, J. (2005), Reshaping the WTO, *Far Eastern Economic Review*, 168, p. 1-5.
- Baldwin, R. (1991), On the Microeconomics of the European Monetary Union, *European Economy*, Numéro spécial No. 1, "One market one money", Commission Européenne, Bruxelles.
- Ball, L. (1994), What Determines the Sacrifice Ratio? , in: N.G. Mankiw (Ed.), *Monetary Policy*, p. 155-182 (Chicago, Chicago University Press).
- Banque Mondiale (2008), Rapport sur le développement dans le monde 2008: l'Agriculture au service du développement.
- Bayoumi T. et Eichengreen B. (1992), Shocking aspects of European monetary integration, dans F. Torres et F. Giavazzi (eds.), *Adjustment and Growth in the European Monetary Union*, Cambridge University Press, New York, p. 193–292.
- Bergstrand, J. H., Egger, P. et Larch, M. (2007), Gravity Redux: structural estimation of gravity equations with asymmetric bilateral trade costs, *mimeo*.
- Bernanke, Ben S et Blinder, Alan S. (1988), Credit, Money, and Aggregate Demand, *American Economic Review*, 78(2), p. 435-39.
- Blanchard, O.J. et Quah, D. (1989), The Dynamic Effects of Aggregate Demand and Supply Disturbances, *American Economic Review*, 79 (4), p. 655-673.
- Boone, L. et Mojon, B. (1998), Sacrifice Ratios in Europe: a Comparison, *CEPII Working Paper 07*.
- Bouët, A., Bureau, J.-C., Decreux, Y. et Jean, S. (2005a), Multilateral Agricultural Trade Liberalization: The Contrasting Fortunes of Developing Countries in the Doha Round, *The World Economy*, 28(9), p. 1329-1354.
- Bouët, A., Jean, S. et Fontagné, L. (2005b), Is erosion of preferences a serious concern?, *CEPII Working Paper 2005-14*, Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales, Paris.
- Cecchetti, S.G. et Rich, R.W. (2001), Structural Estimates of the U.S. Sacrifice Ratio, *Journal of Business and Economic Statistics*, 19 (4), p. 416-427.

- Cecchetti, S.G. (1994), Comment, in: N. G. Mankiw (Ed.), *Monetary Policy*, p. 188-193 (Chicago, Chicago University Press).
- Cheptea, A. (2007), Trade Liberalization and Institutional Change, *Economics of Transition*, 15 (2), p. 211-255.
- Combes, P.-P., Lafourcade, M. et Mayer, T. (2005), The Trade-creating effects of business and social networks? *Journal of International Economics*, 66, p. 1-30.
- Cover, J., Enders, W. et Hueng C. (2006), Using the aggregate demand-aggregate supply model to identify structural demand-side and supply-side shocks: results using a bivariate VAR, *Journal of Money, Credit, and Banking*, 38(3), p. 777-790.
- Cuñado, J. et de Gracia, F.P. (2003), Sacrifice Ratios: Some Lessons from EMU Countries, 1960-2001, *International Review of Applied Economics*, 17(3), p. 327-337.
- De Grauwe P. et Mongelli F. (2005), Endogeneities of optimum currency areas: what brings countries sharing a single currency closer together? , *ECB Working Paper Series*, n°468.
- De Grauwe P. et Sénégas M.-A. (2004), Asymmetries in monetary policy transmission: some implications for EMU and its enlargement, *Journal of Common Market Studies*, 42(4), p. 757-773.
- De Grauwe P. et Sénégas M.-A. (2006), Asymétries de transmission, incertitude additive et stabilisation monétaire en UEM : les enseignements d'un modèle théorique, *Economie et Prévision*, n°173, 2006-2, p. 27-41.
- De Groot, H, Linders, Rietveld, G.-J., P. et Subramanian, U. (2004), The Institutional Determinants of Bilateral Trade Patterns, *Kyklos*, 57, p. 103-124.
- Duchassaing S. et Koessler F. (2004), Coordination des politiques budgétaires et monétaires dans l'UEM en présence de chocs et d'informations asymétriques, *Revue Economique*, 2004, 55(1), p. 5-20.
- European Central Bank (2003), The Outcome of the ECB's Evaluation of its Monetary Policy Strategy, *Monthly Bulletin*, p. 79-92.
- Faust, J. et Leeper E. (1997), When do long-run identifying restrictions give reliable results?, *Journal of Business & Economic Statistics*, 15, p. 345-353.
- Fidrmuc, J. et Korhonen I. (2006), Meta-analysis of the business cycle correlation between the Euro area and the CEECs, *Journal of comparative economics*, 34 (3), p. 518-537.
- Frankel, J. et Rose, A. (1998), The endogeneity of the optimum currency area criterion, *Economic Journal*, 108, p. 1009-1025.
- Gambacorta L. (2003), Asymmetric bank lending channels and the ECB monetary policy, *Economic Modelling*, 20, p. 25-46.
- Gould, D. M. (1994), Immigrants links to the Home Country: Empirical Implications for US Bilateral Trade Flows, *The Review of Economics and Statistics*, 76 (2), p. 302-316.
- Hughes Hallett, A. et Richter, C. (2008), Has there been any structural convergence in the transmission of European monetary policies?, *International Economics and Economic Policy* 6(2), p. 85-101.

- Hughes-Hallett A. et Weymark D. (2006), Heterogeneity in a currency union with social market objectives, *Scottish Journal of Political Economy*, 53(1), p. 129-152.
- Kenen P. (1969), The theory of optimum currency areas: an eclectic view, dans Mundell R.A. et Swoboda A.K. (eds), *Monetary Problems of the International Economy*, University of Chicago Press, p. 41-60.
- Krugman, P. R. (1980), Scale economies, product differentiation, and the pattern of trade, *American Economic Review*, 70, p. 950-59.
- Liapis, P. (2007), Preferential trade agreements: how much do they benefit developing economies? OECD.
- McCallum, J. (1995), National Borders Matter: Canada-US Regional Trade Patterns, *American Economic Review*, 85(3), p. 615-623.
- Mundell R. (1961), A theory of optimum currency areas, *American Economic Review*, 51 (4), p. 657-665.
- Nicita, A. et Olarreaga, M. (2000), Information and Export Performance, *Journal of Industry, Competition and Trade*. 7(2), p. 95-111.
- Nicita, A. et Olarreaga, M. (2007), Exports and information spillovers, *Policy Research Working Paper Series 2474*, The World Bank.
- Panagariya, A. (2005), Agricultural liberalization and the least developed countries: six fallacies, in D. Greenaway, ed. *World Economy: Global Trade Policy 2005*. Boston: Blackwell Publishing.
- Pesaran Hashem M., Shin Y. et Smith R.J. (2001), Bounds Testing approaches to the analysis of level relationships, *Journal of Applied Econometrics*, 16, p. 289-326.
- Portes, R. et Rey, H. (2005), The Determinants of Cross-Border Equity Flows, *Journal of International Economics*, 65 (2), p. 269-296.
- Rauch, J.E. et Trindade, V. (2002), Ethnic Chinese Networks in International Trade, *Review of Economics and Statistics*, 84(1), p. 116-130.
- Weimann M. (2003), OCA theory and EMU Eastern enlargement: an empirical application, *Research Notes Working Paper Series*, n°8, Deutsche Bank.
- Wolf (2000), Intranational home bias in trade, *Review of Economics and Statistics*, 82 (4), p.555-563.
- WTO/OECD (2006), Joint WTO/OECD Report on trade-related technical assistance and capacity building (TRTA/CB).
- Yang, S.-R. et Koo, Won W. (1993), A generalized Armington trade model: Respecification, *Agricultural Economics*, 9, p.347-356.
- Zhang, L.H. (2005), Sacrifice Ratios with Long-Lived Effects, *International Finance*, 8 (2), p. 231-262.

## Publications scientifiques

### 1 - Articles scientifiques à comité de lecture

- [1] Huchet-Bourdon M. (2003), "Fonctions de réaction des banques centrales européennes et convergence", *L'actualité Économique*, vol. 79 (3), p.297-326.
- [2] Huchet M. (2003), "Does single monetary policy have asymmetric real effects in Economic Monetary Union?", *Journal of Policy Modeling*, vol. 25 (2), p. 151-178.
- [3] Durand J.-J., Huchet-Bourdon M., Licheron J. (2008), "Sacrifice ratios dispersion within the Euro zone: what can be learned about implementing a single monetary policy?", *International Review of Applied Economics*, vol. 22 (5), p. 601-621.
- [4] Huchet-Bourdon M., Pentecôte J.S. (2008) "Elargissement de la zone euro et mesure des asymétries : un bilan empirique", *Revue économique*, vol. 59 (2), p.341-358.
- [5] Huchet-Bourdon M., Pentecôte J.S. (2008), "Growing too fast? Shock asymmetries and the Euro area enlargement", *Brussels Economic Review*, vol. 51 (1), p.33-56.
- [6] Pishbahar E., Huchet-Bourdon M. (2008) "European Union's Preferential Trade Agreements in Agricultural Sector: a gravity approach", *Journal of International Agricultural Trade and Development*, vol. 5 (1), p. 93-114.
- [7] Huchet-Bourdon M., Pishbahar E (2009) "Armington Elasticities and Tariff Regime: An Application to European Union Rice Imports", *Journal of Agricultural Economics*, vol. 60 (3), p. 586-603.
- [8] Huchet-Bourdon M., Lipchitz A. et Rousson A. (2009) "Aid for Trade in Developing countries: Complex Linkages for Real Effectiveness", *African Development Review*, vol. 21 (2), p. 243-290.

### 2 – Articles soumis ou en révision

- [9] "Informal barriers and agricultural trade: Does the integration matter?", avec Angela Cheptea (INRA-Rennes), en révision dans *Agricultural Economics*.
- [10] "Shock asymmetry and distance to the Euro area", avec J.S. Pentecôte, soumis.
- [11] "Exchange Rate Uncertainty and Trade Flows between US and China: a Sectoral Analysis", avec M. Bahmani-Oskooe, soumis.

### 3 – Articles en cours

- [12] "To what extent do exchange rates and their volatility affect trade?" Avec J. Korinek.
- [13] "Applying the Armington approach to sector trade: some cautionary facts", avec A. Gohin et A. Cheptea.
- [14] "Aid for trade: A survey", avec M. Vijil et C. Le Mouél.

#### 4 - Documents de travail

- [15] Huchet M. (2000), "Does single monetary policy have asymmetric real effects in Economic Monetary Union?", *Centre de Recherche Rennais en Économie et Gestion*, Document de travail n° 2/E.
- [16] Huchet-Bourdon M., Lipchitz A. et Rousson A. (2008), "L'aide au commerce dans les pays en développement : des articulations complexes pour une efficacité réelle", *AFD Paris*, document de travail n°57, janvier.
- [17] Huchet-Bourdon M., Pishbahar E. (2008), "Armington elasticities and Import Tariff: an application to European Union rice imports", Working Paper SMART-LERECO, n° 08-04.
- [18] Huchet-Bourdon M., Pishbahar E. (2008), "European Union's Preferential Trade Agreements in Agricultural Sector: a gravity approach", *AgFoodTrade*, working paper 2008-06.
- [19] Huchet-Bourdon M., Cheptea A. (2009), "Informal barriers and agricultural trade: Does the integration matter?", *AgFoodTrade*, working paper 2009-05.

#### ◆ Thèse et mémoire ◆

- [20] Huchet-Bourdon M. (2002), "*Chocs monétaires et asymétries en Union monétaire : une analyse empirique*", Thèse de doctorat mention sciences économiques, soutenue à la Faculté des sciences économiques de Rennes, 269 pages.
- [21] Huchet M. (1998), "*La monnaie de base comme instrument d'une règle monétaire de PIB nominal : application au cas de la France*", mémoire de DEA soutenu à la Faculté des sciences économiques de Rennes.



# CURRICULUM VITAE

**Marilyne HUCHET-BOURDON**

AGROCAMPUS OUEST

65 rue de Saint-Brieuc – CS84215

35042 Rennes cedex

Tél : 02 23 48 55 98 / 06 07 64 67 92

E-mail : marilyne.huchet-bourdon@agrocampus-ouest.fr

Née le 10 mai 1975

Mariée, deux enfants

Congés maternité - 15/04/04 - 05/08/2004

- 26/01/06 - 17/05/2006

## *Maître de Conférences en économie*

### Formation

---

- 1999-2002**     **Thèse de Doctorat ès Sciences économiques**, Université de Rennes 1 (CREM)  
"Chocs monétaires et asymétries en Union monétaire : une analyse empirique"  
*Mention très honorable avec les félicitations à l'unanimité du jury*
- Jury** : M. Boutillier (Paris X-Nanterre), M.-A. Sénégas (Bordeaux IV), D. Plihon (Paris XIII), C. Tavéra (Rennes 1) et Jean-Jacques Durand (Directeur, Rennes 1)
- Inscription sur la liste de Qualification aux fonctions de Maître de conférences par la section 5 du CNU : Sciences économiques*
- 1998**     **D.E.A. Économie Monétaire et Financière, Mention Bien, major**, Université de Rennes
- 1997**     **Maîtrise Sciences Économiques "monnaie et finance", Mention Bien**, Rennes 1
- 1996**     **Licence Sciences Économiques, Mention Assez Bien**, Rennes 1
- 1995**     **D.E.U.G. Sciences Économiques, Mention Bien, major**, Nantes

### Position

---

- 09/2009-06/2010**     **Economiste, OCDE (Paris)**, Direction des Echanges et de l'Agriculture.
- Depuis 2003**     **Maître de Conférences en économie**, AGROCAMPUS OUEST Centre de Rennes
- Chercheuse à l'UMR 1302 SMART** « Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires »
- Chercheuse associée à l'UMR CNRS 6211 CREM** « Centre de Recherches en Economie et Management »
- 2001-2002**     **Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER)**,  
Faculté des sciences économiques, Université de Rennes 1
- 1998-2001**     **Moniteur**  
Faculté des sciences économiques, Université de Rennes 1

## Enseignement

---

### ◆ Activités d'enseignement ◆

#### A Agrocampus Ouest - Rennes :

- macro-économie (ensemble du cursus Ingénieur Agronome (IA)+ 2<sup>ème</sup> année Ingénieur AgroAlimentaire (IAA))
- économétrie (3<sup>ème</sup> année IA + Master 2 PRAME)
- intervention en économie internationale (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années IA)
- intervention en économie de l'agriculture (Master 1)
- initiation à la réflexion économique (2<sup>ème</sup> année IA et Master 1)
- participation à la formation continue

#### A l'extérieur de l'Institut :

- Institutions et politiques monétaires et financières (2002-2004) ainsi que l'économétrie (2003-2005) à la Faculté des sciences économiques de Rennes
- Econométrie à l'ENSAI (Bruz) (2003-2007).

### ◆ Activités d'encadrement ◆

#### - Diplôme d'ingénieur ENSAR – spécialité POMAR, mémoire de fin d'étude

GUENOT A. (2009), Structuration des filières vivrières marchandes en Afrique de l'Ouest et du Centre, AFD, Paris.

COULETEL G. (2009), Les projets agricoles au Cambodge : opportunités pour les investisseurs français, Ambassade de France au Cambodge.

STARK F. (2008), Négociations agricoles à l'OMC : entre évaluation économique globale et négociations techniques, Délégation permanente de la France auprès de l'OMC, Genève.

CHILOVSKY T. (2008), Comment promouvoir l'export des produits agricoles et agro-alimentaires français ? Etude des échanges agro internationaux entre la France et l'Afrique du Sud, Mission économique de Johannesburg, Afrique du Sud.

ROUSSON A. (2007), Préambule à la construction d'une stratégie interne à l'AFD en aide au commerce, AFD, Paris.

WEILAND E. (2006), Du concept à la mise en œuvre d'outils de gestion du risque-prix pour les filières cotonnières africaines, AFD.

LAGANDRE D. (2005), Quel est l'impact du marché mondial du coton et de ses déterminants sur les économies d'Afrique de l'Ouest et du Centre, AFD

DESMAS S. (2005), Analyse comparative de compétitivité : le cas de la filière tomate dans le contexte euro-méditerranéen, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Bonnet A. (2009), Impact des fluctuations monétaires sur l'agriculture de la zone euro, INRA Rennes, Master Mention Banque finance, Parcours Ingénierie économique et financière.

## **Recherche**

---

### **◆ Encadrements de thèse ◆**

- Fév. 2005- sept. 2008  
"Les effets des politiques commerciales de l'Union Européenne sur ses importations de produits agricoles en provenance des pays en développement", Esmail Pishbahar, thèse co-dirigée avec Dominique Vermersch, soutenue le 2 octobre 2008.
- Depuis novembre 2009  
"L'insertion des pays en développement dans le commerce mondial : préférences tarifaires ou aide au commerce", Mariana Vijil, thèse co-dirigée avec Chantal Le Mouél (INRA).

### **◆ Communications ◆**

- 2009 "Shock asymmetries and distance to the Euro Area" avec Jean-Sébastien Pentecôte  
*13ème Conférence ICMAIF "Macroeconomic Analysis and International Finance", Rethymno, Crete.*
- 2008 "Applying the gravity approach to sector trade: who bears the trade costs?" avec Angela Cheptea et Alexandre Gohin,  
*2èmes Journées INRA-SFER-CIRAD, Lille.*  
*XIIème Congrès de l'Association Européenne des Economistes Agricoles (EAAE), Ghent, Belgique.*  
*11ème conférence Global Trade Analysis Project (GTAP) "Future of Global Economy", Helsinki, Finlande.*
- 2007 "Informal barriers, agricultural trade and the Euro zone", avec Angela Cheptea,  
*1ères Journées INRA-SFER, Paris.*  
*Séminaire UMR SMART, Rennes.*  
*Conférence European Trade Study Group (ETSG), Athènes, Grèce.*  
*Séminaire IAAE-EAAE "Agricultural economics and transition", Budapest, Hongrie.*
- "Preferential Trade Agreements Between European Union and Developing countries: A gravity approach for agricultural sector", avec Esmail Pishbahar,  
*1ères Journées INRA-SFER, Paris.*  
*PhD Workshop, EAAE 2007, Rennes.*
- "L'aide au commerce dans les pays en développement: des articulations complexes pour une efficacité réelle", avec Anna Lipchitz et Audrey Rousson,  
*2ème conférence économique africaine, Addis Abeba, Ethiopie.*
- "Asymétrie des chocs: critère oublié pour l'élargissement de la zone euro?", avec Jean-Sébastien Pentecôte,

*24èmes journées internationales d'économie monétaire et bancaire*, Rennes, France.

"Armington elasticities between import sources: Re- specification and application to the rice in European Union", avec Esmaeil Pishbahar,  
*10ème conférence Global Trade Analysis Project (GTAP)*, Purdue University, USA.

2006 "The elasticities of substitution among imports from different sources : respecification and the case of imported rice in European Union", avec Esmaeil Pishbahar,  
*LVè Congrès de l'Association Française des Sciences Economiques (AFSE)*, Paris.

2005 "Sacrifice ratios dispersion in the euro area: what can we learn for the conduct of a single monetary policy?", avec Jean-Jacques Durand et Julien Licheron,  
*22ème Symposium on Banking and Monetary Economics*, Strasbourg, France.

2003 "Inflation and the real effects of monetary policy"  
*International Conference on Policy Modeling EcoMod*, Istanbul, Turquie.

"La loi d'Okun comme indicateur de dispersion des pays européens: peut-on parler de convergence des structures?", avec Jean-Jacques Durand,  
*20ème Symposium on Banking and Monetary Economics*, Birmingham, UK.  
*Journées de l'AFSE*, Lille.

2002 "Fonctions de réaction des banques centrales européennes et convergence",  
*XIXèmes Journées Internationales d'Économie Monétaire et Bancaire*, Lyon.

2001 "The existence of threshold effects in the transmission of monetary policy on real activity", avec Armel Rucet,  
*6ème colloque du GDR Théories et Méthodes de la macroéconomie (T2M)*, Nice.

2000 "La politique monétaire unique a-t-elle des effets réels asymétriques sur les pays de l'UEM ?",  
*17èmes Journées Internationales d'Économie Monétaire et Bancaire*, Lisbonne, Portugal.

#### ◆ Rapport/Contrat ◆

2005-2006 - Construction d'un tableau de bord socio-économique des entreprises maritimes. Etude coordonnée par J.-P. Boude, Professeur au département halieutique d'Agrocampus, demandée par la Direction des Pêches Maritimes, Ministère de l'agriculture et de la pêche.

2008-2011 – AgFoodTrade, New Issues in Agricultural, Food and Bioenergy Trade, contrat coordonné par J.-C. Bureau (AgroParisTech), financé par la Commission Européenne.

#### ***Responsabilités scientifiques et administratives***

---

*Référée pour les revues scientifiques* : Revue économique, Applied Economics, Agricultural Economics

Membre du comité d'organisation du Workshop des doctorants européens en économie agricole (EAAE), 4-5 septembre 2007, Rennes.

Membre du Comité scientifique des Journées INRA/SFER/CIRAD (2008 et 2009).

*Membre du jury* du concours d'entrée de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI) pour le concours externe "spécialité économie" en 2007 et 2008.

*Membre du Comité de Sélection* de recrutement de postes de Maîtres de Conférences en Macroéconomie à la Faculté des Sciences Economiques, Université de Rennes 1, Mai 2009.

Membre de la *commission pédagogique* ENSAR, Agrocampus, de 2005 à 2007.

Suppléante au *conseil d'administration* d'Agrocampus depuis octobre 2008.

Membre élue du *conseil des enseignants* d'Agrocampus depuis juin 2006.

Représentante élue des Maîtres de Conférences au *Conseil de Service* de l'UMR SMART (mars 2008 - mars 2010).

Membre suppléante élue du Collège des Maîtres de Conférence de la *CNECA* (Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture) n°9 (Sciences économiques, sociales et humaines) depuis novembre 2009.

### ***Divers***

---

Correction de copies du concours d'entrée de l'École Nationale de la Santé Publique (ENSP) : Sujets de macroéconomie pendant deux ans (2001-2002).

2003-2004 : Formation pédagogique des enseignants-chercheurs organisée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Mai 2008 : Analyse macroéconomique du commerce international (1 journée), formation organisée par le Centre de formation continue d'Etudes des Programmes Economiques (CEPE), au sein du Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique (GENES), Paris

Loisirs : lecture, course à pieds.